

Formation Création entreprise

« Environnement financier, juridique et réglementaire d'une entreprise »

Module 3

Prochaine session

16 janvier 2023
au 03 février 2023



Objectif général



Accompagner le porteur de projet sur les choix pertinents concernant la dimension financière, juridique et réglementaire.

Objectifs opérationnels



A l'issue de la formation les bénéficiaires seront capables de :

- **1 - Financier** : Connaître les éléments clés de la gestion économique et financière de l'entreprise
Connaître les documents commerciaux et comptables obligatoires d'une entreprise. Maîtriser la production d'un devis, d'une facture, et les Conditions Générales de Vente Identifier les éléments constitutifs d'un prix de vente et savoir fixer un prix. Distinguer les coûts fixes, variables et calcul de marge. S'approprier la méthodologie du seuil de rentabilité et savoir le définir. Comprendre la méthodologie du prévisionnel financier.
- **2 - Juridique** : Comprendre les différents statuts juridiques et s'approprier l'impact fiscal, social. Définir les avantages et les inconvénients de chaque statut. Mettre en perspective son choix en lien avec son activité. Comprendre les formalités administratives afin d'immatriculer son entreprise.
- **3 - Règlementaire** : Comprendre la réglementation et la prévention des risques liés à son activité. Identifier les différents risques, savoir les anticiper et les prévenir Connaître les obligations liées au DUERP (Document Unique Evaluation des Risques Professionnels) et savoir mener une veille réglementaire. Découvrir la RGPD : Règlementation Générale de la protection des Données Découvrir la RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises La responsabilité Sociale des Entreprises : Connaître les 7 piliers et leurs enjeux.

Modalités

Cette formation est prévue sur une durée de **6 semaines** avec une alternance d'ateliers collectifs et d'entretiens individuels. Une durée totale de **49 heures** découpée de la manière suivante :

- **3 h** diagnostic de compétences entrepreneuriales et entretien de restitution des résultats
- **24 h** de face à face pédagogique
- **4 h** de tutorat collectif
- **2 h** entretiens individuels
- **16 h** de travaux dirigés



Public



Toutes les personnes demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux, salariées, particuliers, **désireux de créer leur entreprise** et souhaitant bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Formation Création entreprise

« Environnement financier, juridique et réglementaire d'une entreprise »

Méthode pédagogique



L'approche pédagogique s'appuie sur une diversité de méthodes. Chaque bénéficiaire est accompagné de manière individuelle.

Les outils sont réinvestis de manière pragmatique en lien avec le projet d'activité.

Méthodes didactiques, démonstratives, participatives, et expérientielles.

Financement

Pour le public éligible au compte personnel de formation - CPF



Contenu pédagogique



→ **1 - Financier** : Prise en main des documents commerciaux et comptables indispensables au fonctionnement de l'entreprise. Méthodologie du prévisionnel d'activité afin de définir les objectifs à atteindre Méthodologie du prévisionnel financier Mise en place des outils et des indicateurs afin de piloter son activité. Analyse des résultats et plan d'action possible en fonction des écarts identifiés.

→ **2 - Juridique** : Repérage des différents statuts juridiques de la création indépendante et des régimes sociaux Choix du statut juridique et impact fiscal, social et juridique. Les avantages et les inconvénients. Les formalités administratives afin d'immatriculer son activité.

→ **3 - Règlementaire** : Découverte puis approfondissement de la gestion des risques en lien avec son projet Méthodologie et esquisse du DUERP : Document Unique Evaluation des Risques Professionnels Méthodologie de la veille règlementaire Le cadre règlementaire et juridique de son métier et comment structurer sa veille règlementaire.

→ **La RGPD** : Règlementation Générale sur la Protection des Données. Cadre juridique et enjeux. Eléments constitutifs de la RGPD.

La Responsabilité sociale des entreprises : les 7 piliers et les enjeux.

Focus démarche inclusive

L'intervenant référent met en œuvre une identification des limitations d'activités et prévoit des axes de compensation qui porteront sur :

→ L'organisation générale → L'organisation matérielle → Les modalités de compensation pédagogique

Se rapprocher du référent handicap pour toute situation nécessitant une adaptation particulière.

Contact, Centre de Formation : 15 rue des Métiers 81100 Castres

Fatiha Ruiz : 07.64.74.47.06 - Séverine Grégoire : 07.64.74.47.15

